

Flash

Septembre 2021

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de juin :

1. Formations Factorielles en régions... bilan
2. Madelin, article 83, PER... Le seuil de rachat des petites rentes passe à 100 euros par mois.
3. COVID-19 : mise à disposition des attestations de vaccination au format européen
4. Point sur la conjoncture française à début juin 2021 – Source Banque de France
5. Optimum Gestion Financière : Les valeurs de qualité dans la roue des cycliques

Journées du Courtage



Chers partenaires,

Nous avons été ravis de vous accueillir nombreux sur notre stand lors de la 20^{ème} édition des « Journées du Courtage » qui s'est déroulé les mardi 14 et mercredi 15 septembre 2021 au Palais des Congrès, Paris, Porte Maillot.

Un grand merci à nos partenaires actuels et futurs qui sont venus nous rencontrer et découvrir ou redécouvrir notre gamme et ses atouts.

Au global, cette année aura vu 10 033 visiteurs pour 180 exposants au cours de ces 2 journées.

Contrat de Capitalisation... du nouveau !

D'ici peu, nous aurons le plaisir de mettre à votre disposition un nouveau contrat de Capitalisation avec **Optimum Capitalisation Privilèges** qui viendra remplacer notre contrat Optimum Capitalisation amené à disparaître.

Ce contrat intégrera tous les attributs de notre contrat Optimum Placements privilèges : fonds € accessible (allocation plafonnée à 40%), sécurisation des plus-values, limitation des moins-values...

Votre délégué commercial sera très bientôt en mesure de vous en dire plus, n'hésitez pas à le questionner.



Impôts !

Comme chaque année en août les Avis d'impôt sont arrivés dans nos « espace particulier » du site www.impots.gouv.fr ; espace dans lequel vous pouvez consulter vos différents documents relatifs à l'impôt, gérer votre prélèvement à la source, déclarer, payer votre impôts...

Depuis quelques jours ou semaines nous avons donc accès à l'avis d'impôt 2021 sur les revenus et prélèvements sociaux 2020.

Une bonne occasion d'interpeller vos clients, s'ils ne le font pas eux-mêmes et d'avoir en tête nos solutions PER...

Ces 4 derniers mois de l'année sont en effet particulièrement propices pour conjuguer réduction de l'impôt avec préparation de la retraite.

Pensez- y !



Vous souhaitez suivre Optimum Vie...



Rejoignez-nous sur **LinkedIn** vous pourrez ainsi suivre notre actualité, nos événements marquants, les infos du Groupe, les offres d'emplois... etc.

Pour cela, accédez à : www.linkedin.com/company/optimum-assurance-vie

Carte Vitale dématérialisée : l'expérimentation étendue à 10 nouveaux départements

Un décret publié au Journal officiel du 30 juillet dernier acte l'extension de l'expérimentation de la carte *Vitale* dématérialisée engagée en 2019 dans les Alpes-Maritimes et le Rhône, à 10 nouveaux départements - la Saône-et-Loire, la Seine-Maritime, le Bas-Rhin, le Nord, la Gironde, l'Hérault, la Loire-Atlantique, la Sarthe, le Puy-de-Dôme et Paris - à compter du 1^{er} octobre 2021.

Cette e-carte *Vitale* dont l'objectif est de simplifier les démarches en ligne et de ne plus avoir à effectuer de mises à jour, est délivrée gratuitement et est valable uniquement auprès des professionnels et établissements de santé participant à l'expérimentation. Accessible sur smartphone ou sur tablette via l'application ApCV, elle pourra être utilisée par les assurés volontaires, en complément ou en remplacement de la carte Vitale classique.

Dans le détail, l'utilisateur devra télécharger l'application ApCV, puis s'identifier en saisissant son numéro de sécurité sociale, il devra ensuite réaliser une capture vidéo de sa



pièce d'identité,

ainsi qu'un selfie vidéo de son visage. Après une vérification de conformité, l'application mobile

sera activée ; reste à l'assuré le soin de la sécuriser avec le code secret de son choix.

La carte *Vitale* dématérialisée contient notamment les données de la carte *Vitale* physique et celles de chacun des ayants droit. Elle permet le remboursement des actes et des prestations et donne l'accès à différents services, comme *Ameli*.

La généralisation du dispositif à l'ensemble du territoire interviendra en 2023 au plus tôt. (source : Prévisima.fr)

Optimum Action Canada à l'honneur...

Lors de son intervention, le 28 juin dernier sur BFM Business, **M. Jean-François Bay**, Directeur Général de Quantalys, a identifié le fonds « [Optimum Action Canada](#) » pour ses superbes performances depuis le début de l'année.

Si vous ne souhaitez pas visualiser l'intégralité de l'émission rendez-vous à la 43^{ème} minute de [la vidéo](#) !

Dons manuels : la déclaration en ligne désormais possible

Un nouveau service permet à celui qui reçoit un don manuel de le déclarer en ligne, et non plus via un formulaire papier dédié.

Donner de l'argent à un enfant par exemple, sans passer par le notaire comme pour une donation, constitue un don manuel. Un parent (donateur) peut ainsi gratifier de son vivant un ou plusieurs de ses enfants, un autre membre de sa famille, en leur transmettant de l'argent par virement ou par chèque bancaire... etc.

Le don manuel a l'avantage d'être discret mais un don manuel non déclaré peut engendrer à terme redressement fiscal, paiement d'intérêts de retard et/ou de pénalités...

La déclaration d'un don manuel doit être effectuée par le donataire (Personne qui reçoit une donation). En revanche lorsque le donataire est une personne mineure ou un majeur protégé, son représentant légal a la possibilité d'effectuer la démarche en son nom.

Depuis début juillet, il est possible d'effectuer cette démarche en ligne de façon très simple.

Pour déclarer un don manuel, vous devez vous connecter sur votre Espace Particulier sur www.impots.gouv.fr en saisissant votre numéro fiscal (13 chiffres) et votre mot de passe.

Une fois connecté, vous devez :

- accéder à la rubrique *Déclarer* dans la barre de menu en haut de page ;
- cliquer sur *Accéder* dans le cadre *Vous avez reçu un don ? Déclarez-le* ;
- puis cliquer sur *Je déclare un don*, dans la page qui s'affiche à la rubrique *Déclarations* de don.

Attention : pour que l'exonération fiscale prévue à l'article 790G du Code général des impôts puisse être appliquée (1), le don manuel doit impérativement être déclaré dans le mois qui suit la date à laquelle il a eu lieu.

Les droits éventuellement dus sont calculés immédiatement en ligne, ce qui n'est évidemment pas le cas lorsque l'on effectue cette démarche de façon classique.

À partir de ce mois de septembre, il sera même possible de les payer en ligne (par carte bancaire ou prélèvement).

(1) Ces droits sont les mêmes que pour une donation classique. Ils sont calculés après application des abattements en vigueur entre donateur et donataire. Pour un don familial de somme d'argent, l'abattement est de 31 865 € tous les 15 ans pour chaque parent et chaque enfant. Pour une donation en ligne directe, l'abattement est de 100 000 € tous les 15 ans. Ces deux abattements peuvent se cumuler.



Attention : Seuls les dons manuels peuvent être déclarés en ligne. La donation d'un bien immobilier doit être constatée par un acte authentique : Document établi par un officier public compétent (notaire, huissier, officier d'état civil), rédigé selon les formalités exigées par la loi et dont le contenu peut avoir la même force qu'une décision judiciaire.

Optimum Gestion Financière : l'été n'ébranle pas les marchés

Malgré la détérioration de la situation sanitaire à cause de l'impact du variant Delta et les signes de ralentissement de la croissance en Chine, la probabilité croissante d'une réduction progressive du stimulus monétaire aux États-Unis a dominé le mois d'août, stoppant la progression des marchés d'actions et poussant les rendements obligataires à la hausse.

Les données sur l'activité en Chine pour le mois de juillet ont été faibles dans l'ensemble, ce qui renforce l'idée que l'activité manufacturière mondiale pourrait avoir atteint son pic. Ainsi, l'indice *PMI manufacturier* de juillet a reculé pour le 3^{ème} mois consécutif, du fait des problèmes d'approvisionnement et de la hausse du prix des matières premières. Le parti s'est par ailleurs lancé dans un rééquilibrage des forces en réaffirmant son contrôle sur les mastodontes chinois des nouvelles technologies (*Alibaba, Tencent...*) ce qui a entraîné une correction de leur valorisation boursière.

Aux États-Unis, un consensus semble se dégager autour de la réduction progressive des achats d'actifs de la *Réserve fédérale américaine* (« Fed »). Lors de son discours au symposium de *Jackson Hole*, *Jerome Powell* a indiqué que cette réduction pourrait commencer d'ici la fin de l'année. Depuis juillet, les données d'inflation et du marché de l'emploi ont été globalement encourageantes. Ainsi, le rapport sur l'emploi de juillet a montré une accélération des créations d'emplois avant de se replier en août à 235 000 emplois créés, soit le plus faible niveau depuis janvier 2021. Le taux de chômage a poursuivi sa baisse et s'est établi 5,2 % en août (après 5,4 % en juillet). De plus, l'inflation reste à un niveau très élevé à 5,4 % en juillet et les entreprises ont publié de bons résultats au 2^{ème} trimestre. Enfin, le Sénat a adopté un projet de loi bipartisan de 1 000 Mds USD sur les infrastructures. En revanche, la confiance des consommateurs a fortement diminué en raison de la propagation du variant Delta et de l'arrêt des aides gouvernementales.

En Europe, comme dans les autres grandes économies, les indicateurs avancés ont légèrement reculé de leur point haut mais restent excellents. Du côté de la demande, l'activité dans les secteurs des services reste résiliente, l'indice *PMI* des services s'étant stabilisé en août à un niveau élevé. La consommation a été un des éléments importants derrière la croissance meilleure que prévue du *PIB* au 2^{ème} trimestre (en hausse de 2,2 % par rapport au trimestre précédent). Toutefois, une baisse de la confiance des consommateurs en août laisse penser que ce moteur pourrait être moins dynamique dans les mois à venir. Dans le même temps, les problèmes d'offre ont pesé sur le secteur manufacturier, l'indice *PMI* du secteur ayant baissé en août pour le deuxième mois consécutif (61,5). Enfin, lors de sa réunion de septembre, la *Banque Centrale Européenne* n'a pas apporté de changement majeur à sa politique monétaire. Les taux directeurs n'ont pas été modifiés, mais l'institution a annoncé réduire légèrement les achats d'actifs de son plan pandémique d'urgence sur le dernier trimestre. L'avenir de ce programme, arrivant à terme en mars 2022, sera discuté à la réunion de décembre.

À l'approche du dernier trimestre, les fonds d'*Optimum Gestion Financière*, profitant d'une baisse des surprises économiques positives, ont rattrapé et, pour certains dépassé, leurs indices respectifs. En effet, le rebond des valeurs défensives initié au 2^{ème} trimestre s'est poursuivi, portant la performance de nos stratégies en actions. Compte tenu de la capacité de protection de nos stratégies dans des marchés en baisse, la forte participation de nos stratégies à la hausse des marchés en 2021 est remarquable.

Performances (nette de frais de gestion)	Au 10 sept. 2021			Année 2020	
	Fonds	Indice	V.A.	Fonds	V.A.
Optimum Actions	22,0	19,0	+3,0	21,4	12,1
Optimum Actions Internationales	19,8	20,0	-0,2	21,3	4,6
Optimum Patrimoine	12,0	11,5	+0,5	14,2	1,7
Optimum Obligations	-0,5	-0,2	-0,3	3,5	-1,1
Fonds Optimum Actions Canada (R)	20,2	25,4	-5,2	23,9	4,2

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

N° Indigo 0 820 320 322
0,12 € TTC / MN

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

